

## Service Prévention et Action Sociale

Pour toute demande d'information générale  
N° unique CRPCEN / CSN - Comité Mixte :  
■ Tél. 01 44 90 20 12

Pour toute information sur les demandes en  
cours, Centre de la Relation Clients de la  
CRPCEN :

■ Tél. 01 44 90 13 33

■ Via notre espace sécurisé accessible  
sur notre site internet [www.crpcen.fr](http://www.crpcen.fr)

## AIDE SOCIALE 2024

Renouvellement d'aide ménagère  
pour les personnes âgées  
de plus de 70 ans



### Renseignements sur le demandeur (obligatoire)

N° de sécurité sociale

N° d'allocataire CAF

Madame  Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Adresse N°

Voie

Code postal

Ville

Téléphone (obligatoire)   /   /   /   /

Portable   /   /   /   /

### Situation familiale

Célibataire  Marié(e) / Pacsé(e) / Concubin(e)  Divorcé(e) / Séparé(e)  Veuf(ve) Depuis le   /   /

### Identité du conjoint(e) ou du partenaire

Nom et prénom (en capitales)

Date de naissance   /   /

Profession

Pour les non-salariés, précisez le domaine d'activité

### Renseignements sur le correspondant (si le dossier est suivi par une autre personne que l'assuré)

Madame  Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Adresse ou coordonnées de l'organisme N°

Voie

Code postal

Ville

Téléphone (obligatoire)   /   /   /   /

Portable   /   /   /   /

Lien avec l'assuré

Je certifie que toutes les déclarations figurant sur cette demande sont sincères  
et véritables. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses  
déclarations (articles 441-1, 441-6 et 441-7 du Code Pénal).

Fait à \_\_\_\_\_ Le   /   /

Signature



Toute personne qui se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages est passible d'amende et  
ou d'emprisonnement (articles 313-1 et 313-3, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal). En outre l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou  
l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, peut faire l'objet de  
pénalités financières (article L. 114-17-1 du code de la Sécurité Sociale). Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 et la loi  
informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier.

<b>Responsable de traitement</b>	La CRPCEN représentée par son directeur, monsieur Olivier MANIETTE
<b>Coordonnées du DPO</b>	CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08
<b>Objet du traitement de données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Finalité(s) : Le présent traitement a pour finalité la mise en œuvre des prestations extralégales à la CRPCEN</li> <li>■ Base juridique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi du 12 juillet 1937 instituant une caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires</li> <li>- Décret n° 90-1 215 du 20 décembre 1990.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Destinataires des données</b>	Agents habilités de la Caisse
<b>Durée de conservation des données</b>	33 mois
<b>Existence d'une prise de décision automatisée</b>	NON
<b>Sécurité</b>	Politique des systèmes d'information de la CRPCEN - Référentiel général de sécurité créé par l'ordonnance du 8 décembre 2005
<b>Vos droits sur les données vous concernant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vous disposez pour ces traitements d'un droit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accès ;</li> <li>- de rectification ;</li> <li>- et d'opposition.</li> </ul> </li> <li>Ils s'exercent auprès du directeur de la CRPCEN, par courrier à l'adresse suivante : CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08</li> <li>■ Réclamation auprès de la CNIL en cas d'insatisfaction suite à la réponse de la Caisse à adresser à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07</li> </ul>